Informations de base		
2011/0283(COD)	Procédure terminée	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement		
Fonds structurels et Fonds de cohésion: dispositions relatives à des instruments de partage des risques en faveur des États membres touchés ou menacés par de graves difficultés quant à leur stabilité financière		
Modification Règlement (EC) No 1083/2006) 2004/0163(AVC)		
Subject		
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes		

4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)

8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget

d'interêt

5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/0283(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1083/2006) 2004/0163(AVC)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 177-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	REGI/7/07558